

## LA COLERE DES TRAVAUX PUBLICS APRES LE REVIREMENT DU GOUVERNEMENT SUR LE GNR

**Paris – le 11 juin 2021 : Un amendement de la majorité parlementaire adopté ce vendredi avec le soutien du Gouvernement a réduit de six mois le report obtenu par la profession après des mois de discussion avec les pouvoirs publics, dans le contexte de crise sanitaire et économique.**

Le report initialement fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a été annoncé officiellement par le Gouvernement il y a quelques jours et figurait dans le projet de loi de finances rectificative. L'ensemble des entreprises de travaux publics en ont été ainsi informées.

Les justifications entourant ce revirement sonnent comme un nouvel affront pour la profession, car si les travaux publics prennent pleinement leur part à la transition écologique, l'ensemble des acteurs reconnaît que la suppression du GNR, en l'absence d'engins écologiques disponibles sur le marché, constitue une erreur qui fera peser sur le secteur une charge supplémentaire de 700 millions d'euros en année pleine.

Le secteur demande ainsi au Gouvernement de revenir à son engagement initial et souhaite être reçu en urgence par les représentants des majorités dans les deux assemblées pour en discuter.

Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics :

*« Ce revirement inexplicable est tout à fait inacceptable pour l'ensemble du secteur de la construction qui avait appris du Gouvernement la nouvelle du report au 1er janvier 2023 avec beaucoup de soulagement. Ce vote est proprement irresponsable, sachant que les engagements publics du Gouvernement avaient déjà été communiqués à l'ensemble de nos entreprises. »*

### **CONTACT PRESSE :**

#### **Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)**

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, [manon.gaudefroy@havas.com](mailto:manon.gaudefroy@havas.com), 07 88 61 74 01

Contact FNTP : Sophie CAHEN, [cahens@fntp.fr](mailto:cahens@fntp.fr), 07 84 17 75 93

### **À PROPOS DE LA FNTP**

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) @FNTP\_info